



## Assistance administrative

La perte d'un proche est un évènement traumatisant.

Personne n'est prêt à envisager la perte d'un proche, et quand cela arrive, comment faire correctement face quand vous devez en plus vous occuper des démarches administratives?

Aujourd'hui je vous propose de ne plus vous soucier de cela, ayant personnellement vécue cette expérience traumatisante à plusieurs reprises, je sais à quel point l'administratif est lourd à gérer quand on n'est pas épaulé.

Ma mission consiste à préparer en toute transparence avec vos proches, le fameux « en cas de pépin » et de faire en sorte que tout se passe pour le mieux.

## La « paperasse » au quotidien

Vous n'en pouvez plus de voir ce tiroir plein de papiers à classer,

Frais réels ou pas? Dans quelle case met-on les dons aux associations? Les impôts, quel casse-tête !

A l'heure de la dématérialisation, les délais de traitement des documents papiers sont 2 voir 3 fois plus long.

Connaissez-vous bien toutes les aides auxquelles vous pouvez prétendre ?

Vous êtes bientôt en retraite ? Etes-vous sûr que votre organisme de retraite a bien tous les documents nécessaires au calcul de votre retraite? Actuellement, il faut compter environ 6 mois avant son départ en retraite pour que votre dossier soit traité.

Je suis présente pour vous aider dans tout cela



## Le budget au quotidien

Vous souhaitez gagner en pouvoir d'achat ?

A l'heure où tout augmente sauf les salaires et les retraites, il est utile de connaître les postes sur lesquels nous pouvons économiser.

Parfois il suffit d'un appel, ou de simples choses à mettre en place pour faire des économies.

A la tête d'une famille avec 2 enfants, et forte d'une expérience de plus de 20 ans en comptabilité, je suis en mesure de vous venir en aide pour gagner en pouvoir d'achat.

**Avantage non négligeable, les services à la personne ouvrent droit à une déduction d'impôts de 50%, et sont éligibles aux chèques CESU.**